



LA GAZETTE DE VILLENEUVE- SUR-VERBERIE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE JANVIER 2023

INFORMATIONS UTILES

Mairie de Villeneuve-sur- Verberie

26 bis rue des Flandres

60410 VILLENEUVE-SUR-
VERBERIE

Tél. : 03 44 54 70 12

Fax : 03 44 54 12 49

Adresse mail : [villeneuves-
v.mairie@wanadoo.fr](mailto:villeneuves-v.mairie@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-
villeneuvesurverberie.fr](http://www.mairie-villeneuvesurverberie.fr)



Horaires

Mardi : 14h00 - 17h00

Jeudi : 9h30 - 12h00

Vendredi : 14h - 17h30

LE PETIT MOT DU MAIRE

Mon conseil municipal et moi-même avons pris nos fonctions dans un environnement assez inhabituel. Pandémie, guerre, récession. Une épreuve en chassant une autre, les conséquences néfastes continuent de laisser des traces.

A peine nous nous relevons que nous sommes de nouveau assaillis. Notre physique et notre moral sont soumis à rude épreuve.

Et malgré toute cette atmosphère, je peux affirmer sans rougir que les habitants de Villeneuve sur Verberie sont exemplaires. Nous nous saluons quand nous nous croisons. Nous nous entraïdons quand le besoin se fait ressentir. Nous nous retrouvons ensemble quand le temps et la disponibilité s'offrent à nous.

Notre histoire est très révélatrice de cet état de fait. Notre « Village-rue » qui se trouvait à la frontière de 2 domaines antagonistes, se devait d'être protecteur. Nous subissons et nous nous relevons.

Dans cette optique, comme le disait Sénèque : « La vie est comme une pièce de théâtre, ce qui compte ce n'est pas que ça dure, mais qu'elle soit bien jouée ».

Donc je vous souhaite que cette année 2023 puisse être votre meilleure réalisation.

Monique EGO

SOMMAIRE

Page 2 : Actualité Sociale

Page 3 : Eclairage public

Page 4 : Plan Local Urbanisme

Page 5 : Spectacle de Noël

Page 6 : La vie associative

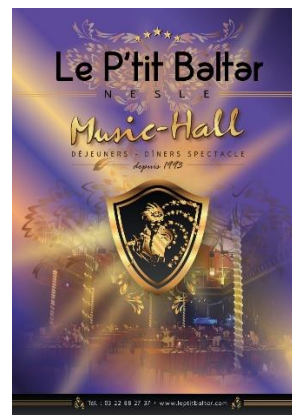
Page 7 : la vie de l'école

C.C.A.S

Le samedi 3 décembre 2022, le C.C.A.S a organisé une sortie au P'TIT BALTAR à Nesle dans la Somme pour les habitants de la commune de plus de 65 ans.

Ce charmant cabaret propose des repas-spectacles soit plus de six heures d'animation où nous avons vu des chanteurs, danseurs, transformistes, magiciens, mentaliste et musiciens.

Pour profiter de ce type d'évènement, les personnes habitant à Villeneuve-sur-Verberie âgées de 65 ans et plus sont invitées à venir se présenter en Mairie. Nous vous offrons également le colis des aînés en période de Noël.



Le C.C.A.S, c'est aussi de l'aide apportée aux administrés. Durant ces temps difficiles, il est possible de soutenir les personnes en difficulté. Financièrement le C.C.A.S peut agir. Les demandes sont traitées anonymement. Les noms des personnes ne sont pas divulgués. Des documents seront réclamés pour étudier les demandes d'aide. La commission se réunira pour ensuite analyser la ou les demandes et décider de l'aide que nous pourrions apporter.

Le C.C.A.S peut également vous accompagner dans certaines démarches administratives.

N'hésitez pas à en faire la demande.

VOISINS ATTENTIFS ET ALERTES

Il y a peu Madame le Maire a rencontré le nouvel adjudant de la GENDARMERIE de Verberie. À la suite de cet entretien, il a semblé utile pour la sécurité de tous de rappeler quelques conseils pratiques :

- Être attentif entre voisins
- Signaler à la gendarmerie ou à la mairie des signes de maltraitance
- Contacter la gendarmerie en cas de nuisance
- Porter plainte, si effraction, tentative d'effraction, vol ou agression, etc.

Nous avons également demandé à l'adjudant de contrôler la vitesse des véhicules dans la rue des Flandres et le passage de camions dans les rues interdites aux poids lourds.

Depuis nous avons pu constater la présence occasionnelle de motards de la gendarmerie au sein de la commune pour contrôler la vitesse dans la rue des Flandres.

N'hésitez pas à consulter la page Facebook de la commune « **Villeneuve-sur-Verberie infos** » pour être informés rapidement d'incidents sur la commune.

ACTUALITES MUNICIPALES

BUS POUR L'EMPLOI

Notre commune a accueilli le bus pour l'emploi jeudi 29 septembre et mercredi 30 novembre. Son passage a été très concluant. Le but de cette action est d'être au plus près des demandeurs d'emploi, d'échanger et de proposer une aide concrète.

Prochaines dates : **jeudi 12 janvier de 9h45 à 12h30 et jeudi 16 mars de 9h45 à 12h30**
place de l'Eglise



EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Vous n'êtes pas sans savoir que l'augmentation des coûts énergétiques est une problématique actuelle. Dans ce souci d'économie, il a été abordé en conseil municipal l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de notre commune de 23h00 à 5h00. Si la position du conseil n'était pas unanime, une grande majorité souhaitait que l'extinction se fasse. Avec l'aide du SEZEO, des horloges ont été installées pour éteindre les lampadaires à heures fixes. Cette extinction est effective à partir du jeudi 5 janvier 2023.

CHANGEMENT DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Notre secrétaire de Mairie, Sandrine FOVEAUX, est partie en congé de maternité. Durant ce temps, Honorine GAMBIER a remplacé Madame Foveaux. Mais depuis le lundi 19 décembre Solène SANCHEZ a pris la relève d'Honorine. Dès le mois de mars, Sandrine et Solène travailleront ensemble pour une meilleure passation.

Madame Foveaux a donné naissance à une petite fille prénommée Victoire. Nous lui souhaitons tout le bonheur du monde et nous espérons faire la rencontre de ce petit ange très bientôt.

SENS INTERDIT RUE DES PRES



Nous vous informions en août que la rue des Prés passerait en sens unique pour une question de sécurité. Le sens de circulation sera dans le sens de la descente, c'est-à-dire que les voitures pourront accéder à la rue des Prés en venant uniquement de la rue du Belvédère.

Cette modification est entrée en vigueur le vendredi 18 décembre 2022. Donc nous vous demandons beaucoup de vigilance pour ne pas se tromper de sens et également beaucoup de compréhension et de pédagogie pour alerter ceux qui feraient fausse route.

ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

TROTTOIR RUE DES FLANDRES

Dans le bulletin d'information de décembre 2021, en page 4, il avait été demandé aux habitants de la rue des Flandres de se garer AU PLUS PRES du bord du trottoir afin de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité sans devoir en descendre et être obligés de marcher sur la chaussée.

Empêcher la circulation des piétons sur le trottoir est une mise en danger d'autrui.

Nous demandons expressément à ce que les habitants disposant d'un garage l'utilisent pour leur véhicule même pour un temps court. Et pour ceux qui n'ont pas de lieu personnel de stationnement de laisser un couloir assez large entre les murs des maisons et leur véhicule. Nous vous rappelons que le stationnement sur les trottoirs est interdit et considéré selon **l'art. R 417-11 du code la route**, comme gênant et passible d'une amende de 135 euros. Ne souhaitant pas en arriver jusque-là, nous ne pouvons que vous inciter, pour ceux qui ont des garages privés, à les occuper.

De plus, le manque d'entretien de certaines bordures végétales le long des murs, rue des Flandres, réduit considérablement l'accès du trottoir pour les piétons. Donc il est également demandé de couper les haies, les arbustes, et les rosiers. Si les plantations empiètent sur le domaine public, la mairie fera procéder aux travaux d'office, au frais du riverain après mise en demeure par lettre AR et restée sans effet.

Notre démarche est de permettre aux personnes en poussette ou qui promènent leur chien, les enfants à vélo et à trottinette d'avoir la largeur nécessaire sur le trottoir pour ne pas se mettre en danger.

PLU (plan local d'urbanisme)

Le [Plan Local d'Urbanisme](#) est le projet global d'aménagement d'une commune. Il s'appuie sur le Code de l'urbanisme et regroupe quatre catégories de zones :

- Zones U : les zones urbanisées ;
- Zones AU : les zones à urbaniser ;
- Zones A : les zones agricoles ;
- Zones N : les zones naturelles ou les forêts.

Le P.L.U. régit les règles qui s'appliquent concernant la construction et l'aménagement en s'appuyant notamment sur :

- le développement durable ;
- la mixité sociale ;
- la mixité fonctionnelle (équipement, commerces, bureaux, services) ;
- la préservation urbaine, architecturale et paysagère.

Il a été distribué il y a quelques semaines à tous les habitants, un document pour inviter les administrés à consulter en mairie le projet de modification n°1 du P.L.U de Villeneuve-sur-Verberie. Cette première étape n'était qu'une simple consultation.

L'Enquête Publique aura lieu du **mardi 10 janvier 2023 au vendredi 10 février 2023**.

Les permanences du commissaire enquêteur se tiendront en mairie le : Mardi 10 janvier 2023 de 14h00 à 16h30

Samedi 28 janvier 2023 de 10h00 à 12h00

Vendredi 10 février 2023 de 15h30 à 18h00

Le projet de modification du plan local d'urbanisme sera consultable sur support papier durant les heures d'ouverture de la Mairie et sur le site internet de la commune. Toutes observations peuvent être retranscrites soit sur le registre qui sera disponible en mairie soit sur l'adresse mail dédiée à cet effet « enquete.pub-villeneuvesv@orange.fr ».

ACTUALITÉS CULTURELLES

SPECTACLE DE NOEL 2022

Cette année le spectacle de Noël proposé aux enfants devait se dérouler le dimanche 18 décembre 2022 en salle Polyvalente.

« L'appétit vient en chantant »

Après avoir enchanté nos oreilles et nos palais la saison passée, Alexandra David et William Herrémy reviennent avec un nouveau concert, spécialement créé pour l'occasion, qui mêle chansons, cotillons et dinde aux marrons.



Cependant pour des raisons de COVID nous avons dû annuler ce spectacle. Nous avons le plaisir de vous proposer une nouvelle date à noter dans vos agendas :

samedi 28 janvier 2023 en salle polyvalente à 16h.

Après le spectacle un petit goûter sera proposé aux enfants et à leurs parents.

CINEMA EN PLEIN AIR

Samedi 3 septembre 2022, la commune a organisé sa première séance de cinéma en plein air.

Le film tout public « COMME DES GARCONS » avec **Max Boublil** a commencé à 21h pour le plaisir de tous.

Avant cela, nous avons partagé un moment très convivial en piqueniquant ensemble. Après comptage, une petite centaine de personnes étaient réunies sous les étoiles.



Nous espérons réitérer ce projet cette année.

GALETTE DES ROIS 2023

2023 sera la 1^{ère} fête de la galette des rois de la nouvelle équipe municipale. Nous avons dû annuler 2021 et 2022 avec regrets.

Une lettre d'information a été distribuée dans les boîtes aux lettres. Un coupon réponse sera à remplir et à remettre en mairie pour nous permettre d'organiser au mieux cet événement. Nous collaborerons avec la boulangerie « AUX AMOUREUX DU PAIN ».

Nous vous proposons de nous retrouver autour d'une part de galette **le dimanche 29 janvier 2023 à 16h en salle polyvalente.**



ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

LES MARMOTS DE NOS VILLAGES

L'association des Marmots de nos villages compte 35 familles adhérentes pour l'année scolaire 2022-2023. L'association fonctionne grâce à un bureau de 6 membres exécutifs bénévoles et est financée par les cotisations (10€/famille) et la participation des enfants scolarisés à l'école de Villeneuve-sur-Verberie et leur famille aux différents événements. Depuis la rentrée, plusieurs actions ont eu lieu :



Vente de citrouilles à sculpter

Soirée Halloween : les enfants déguisés ont participé à des ateliers créatifs



Vente de sapins et autres décorations florales : GRANDE NOUVEAUTE, le retrait des sapins a eu lieu début décembre



S.E.Y.V

La SEYV (Sauvegarde environnement Yvillers-Villeneuve) qui traite de sujets environnementaux s'est réunie en septembre en assemblée générale pour renouveler son conseil d'administration et son bureau.

Une rencontre devrait avoir lieu entre l'association et la SAMIN afin de nous tenir informée des projets futurs de la carrière.

Vous pouvez contacter la S.E.Y.V à l'adresse mail suivant seyv.asso@gmail.com.

LES 3 VILLAGES EN FETE

Durant les derniers mois de l'année 2022, l'association « 3 villages en fête » a proposé aux habitants du village la brocante annuelle le dernier dimanche du mois d'août réunissant 60 exposants.

La soirée « brame du cerf », avec repas campagnard à la lueur des bougies dans une cabane dans les bois, a suivi en septembre.

Ensuite, le troisième week-end de novembre, l'association a organisé sa traditionnelle soirée « beaujolais ».



Et pour finir l'année, elle a invité les enfants du village de moins de 13 ans à assister au spectacle équestre de Noël au musée du cheval à Chantilly.

Par ailleurs, une nouvelle saison d'activités sportives avec zumba, renforcement musculaire, yoga et step a redémarré en septembre trois soirs par semaine.

VIE DE L'ÉCOLE

Une nouvelle année a démarré à l'école primaire. Cette année, le thème de l'école est "la découverte des arts".

D'autres projets se développent aussi.

En septembre, dans le cadre des semaines du développement durable, tous les élèves de l'école ont travaillé autour des animaux en voie d'extinction et sont allés ramasser des déchets.



Fin septembre, nous avons accueilli les machines du dispositif "FABLAB à l'école": machine à coudre graveur DREMEL, découpeuse silhouette CAMEO, imprimante 3D et cartes micro bit. A nous les projets 4.0 jusqu'en février !

En octobre, lors de la semaine du goût, tous les élèves de l'école sont allés découvrir l'exploitation maraîchère de Mr PENON. Lors de ce déplacement à Yvillers, certains élèves se sont lancés dans le land art.



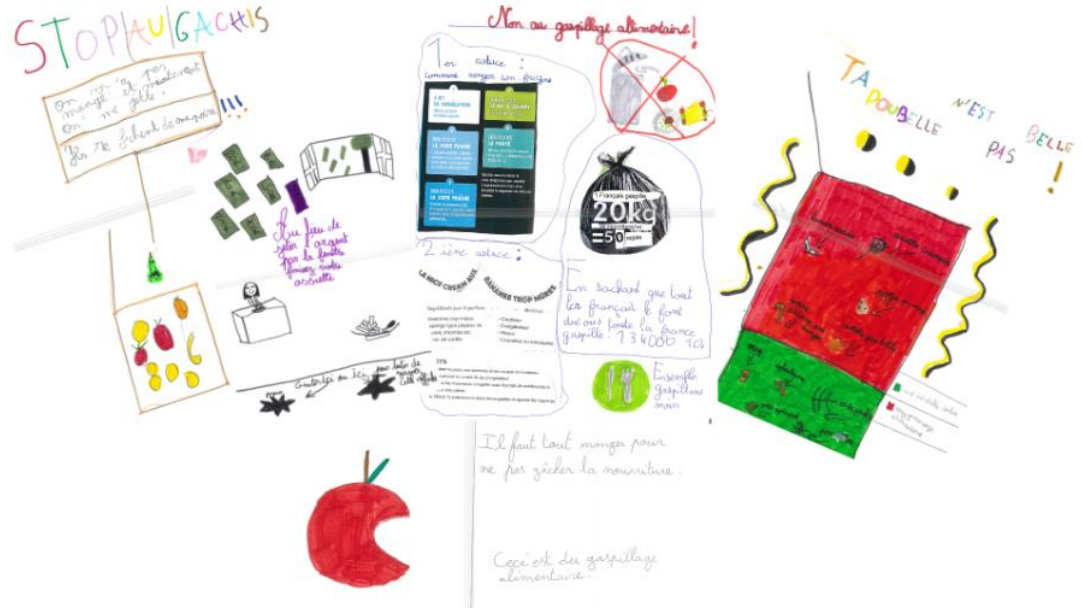
En novembre, toute l'école est allée à Lens pour une journée :
- les PS-MS et les GS-CP-CE1 sont allés à la maison de la nature à Arras et ont découvert le musée du Louvre Lens
- les CE2-CM1-CM2 sont allés au Salon International des Métiers d'Art et ont découvert le musée du Louvre Lens.

En novembre également, dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets, tous les élèves de l'école ont travaillé sur le thème du gaspillage alimentaire. Vous ne devriez pas tarder à en entendre parler !!

RDV dans le prochain numéro de la gazette pour découvrir la suite de nos projets.



Le travail des classes contre le gaspillage alimentaire et les légumes moches. Félicitations aux élèves très impliqués dans cette semaine de réduction des déchets.



EQUIPE EDITORIALE
DIRECTRICE : Monique Ego
REDACTION : Myriam Ben Saïd
 Cécile Cherid